



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 5 mars 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grévy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Salins
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montallieur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pailud, Plancherine, Queige, Ragnaire, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – EHPAD Floréal - Convention pour la mise en œuvre d'analyse de la pratique professionnelle avec l'Association Groupe d'Analyse de la pratique professionnelle 38 – Année 2026

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Afin d'accompagner les professionnelles de l'EHPAD Floréal de Frontenex, le CIAS Arlysère souhaite faire appel à des psychologues pour mettre en place des temps d'analyse de la pratique professionnelle.

Dans ce cadre, il convient d'approuver les modalités de partenariat et de collaboration entre le CIAS Arlysère et l'Association Groupe d'Analyse de la pratique professionnelle 38 (AGAPP38), pour la mise en œuvre de séances d'analyse de la pratique professionnelle sur l'année 2026 et selon les modalités suivantes :

Bénéficiaires de l'action	Nombre de séances	Montant
Professionnels EHPAD Floréal Frontenex	9 séances d'1h30	210 € par séances

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention avec l'Association Groupe d'Analyse de la pratique professionnelle 38 pour la mise en œuvre de séances d'analyse de la pratique professionnelle selon les modalités ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

